

L'activité économique résiste toujours, mais les inquiétudes montent

- Le climat des affaires est resté stable en octobre, mais avec la crise de l'énergie, les situations financières se tendent.
- Les entreprises s'attendent à ce que les délais de paiement deviennent la variable d'ajustement.

CONJONCTURE

Nathalie Silbert
@natsilbert

En ces temps difficiles, les nouvelles positives sont bienvenues. Malgré l'inflation galopante et la crise de l'énergie, l'activité économique en France fait toujours preuve d'une belle résistance. Ce jeudi, plusieurs indicateurs sont venus le confirmer tout en soulignant la montée des incertitudes pour l'avenir.

Ainsi le climat des affaires mesuré par l'Insee est resté stable au mois d'octobre. A 102, il demeure légèrement au-dessus de sa moyenne de longue période qui s'établit à 100. Seuls les services affichent une petite baisse de régime (-1 point) anticipant un ralentissement de la demande dans le contexte actuel de hausse des prix. En revanche, la confiance s'est améliorée dans le bâtiment, où elle affiche des niveaux très élevés (115).

Des écarts sectoriels

Et la bonne surprise vient de l'industrie où après trois mois de baisse, le climat rebondit à 103, porté par le regard positif des chefs d'entreprise sur leur production et leurs carnets de commandes futurs. Cette embellie masque toutefois des écarts sectoriels. Alors qu'une éclaircie s'esquisse enfin dans les secteurs de l'automobile et des « autres matériels de transport », en revanche le moral s'étiole au sein des industries énergivores telles la chimie (87), l'industrie du caoutchouc et du plastique (94), ou celle du bois papier imprimerie (97).

La nouvelle édition du baromètre réalisé par le cabinet Arc et l'institut de sondage Ifop auprès de 523 entreprises de plus de 50 salariés offre, elle aussi, un tableau rassurant s'agissant de l'activité. Bien que la conjoncture soit moins favo-

nable, 61% des sondés tablent sur un maintien. La période d'euphorie est, en revanche, bien terminée. Moins d'un quart d'entre eux prévoient une croissance de leur activité au cours des six prochains mois, contre 45% à la même époque l'an dernier. De plus, deux fois plus de sociétés (15%) anticipent un recul.

La dégradation des situations de trésorerie est un sujet d'inquiétude.

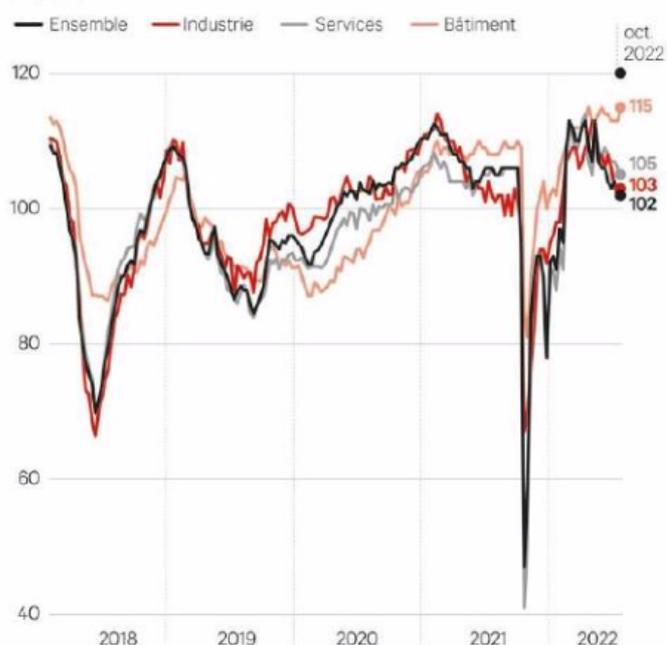
Comme la CPME, Denis Le Bossé, président du cabinet Arc spécialisé dans le recouvrement de créances, alerte sur la dégradation des situations de trésorerie : « Bercy doit protéger les entreprises de l'explosion des coûts de l'énergie. En particulier les TPE et les PME fragilisées, qui manquent de fonds propres », plaide-t-il. Il en va, selon lui, de la survie d'une partie du tissu économique français alors que 40% des sondés jugent que leurs clients n'ont plus les moyens de faire face à leurs créances (PGE, investissement, etc.), contre 25% il y a un an.

« Des entreprises avec des carnets de commandes remplis disparaissent parce qu'elles ont consommé leur PGE et n'ont pas obtenu de financements nouveaux », s'inquiète Denis Le Bossé.

Dans ce contexte, la plupart des entreprises (80%) s'attendent à ce que les délais de paiement deviennent la variable d'ajustement, même s'ils sont revenus à douze jours. Un sujet d'inquiétude auquel a répondu le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, invité d'honneur de la société Arc, en ouvrant la porte à la création d'une notation des délais de paiement. Une attente forte. L'enjeu est de taille, selon le baromètre : 91% des entreprises

Le climat des affaires

En points



« Bercy doit protéger les entreprises de l'explosion des coûts de l'énergie. En particulier les TPE et les PME fragilisées, qui manquent de fonds propres. »

DENIS LE BOSSÉ
Cabinet Arc

considèrent que le non-respect des délais de paiement met en danger la santé des entreprises, situation « pouvant aller jusqu'au dépôt de bilan ». Devant cet auditoire, l'hôte de Bercy s'est également montré volontariste sur le front de l'inflation. « Mes objectifs, et ce ne sont que des objectifs, pas des prévisions, est de ramener l'inflation à 5% début 2023, puis 4% fin 2023 et 2% en 2024 », a-t-il affirmé. S'ils se concrétisaient, ce serait une excellente nouvelle. L'Insee anticipe pour sa part un rythme de hausse des prix de 6,4% en fin d'année. « En cas de crise, tout pourrait voler en éclat », a toutefois averti Bruno Le Maire. ■